

## RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

### *Rubriques principales :*

#### **Missions du poste :**

- Diriger et coordonner les actions des services techniques
- Participer au suivi de la gestion des bâtiments publics et des véhicules
- Participer aux travaux assurés par les agents des services techniques

#### **Activités et tâches principales du poste :**

##### • **Diriger et coordonner les actions des services techniques :**

Planifier les travaux d'entretien, d'exploitation et les projets de développement.

Organiser le travail des agents, réaliser les plannings.

Gérer les absences et les congés.

Mettre en place et suivre des tableaux de bords afin de quantifier les travaux réalisés par le service.

Contrôler et rendre compte de l'avancée des travaux.

Sensibiliser les agents aux règles d'hygiène et de sécurité.

Veiller au respect scrupuleux des règles d'hygiène, de sécurité.

Participer à l'étude des devis fournis par des fournisseurs ou entreprises dans le cadre des travaux confiés à des entreprises extérieures.

Contrôler les factures.

Participer à l'élaboration et à l'exécution des marchés publics pour la partie technique.

##### • **Participer au suivi de la gestion des bâtiments publics et des véhicules**

Mettre en place et assurer le suivi dans tous les bâtiments communaux, de livres de bord regroupant toutes les informations relatives aux bâtiments (plans, personnes accédant aux locaux, opérations de maintenance, vérifications, ...).

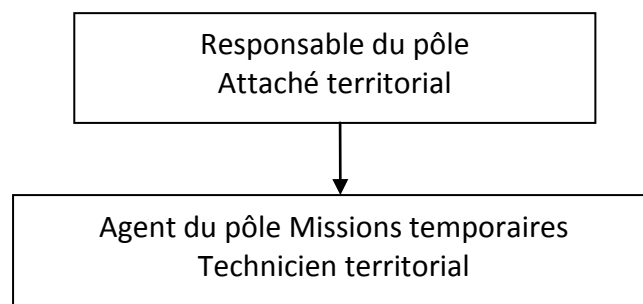
Mettre en place et assurer le suivi de fiches d'intervention pour toute personne utilisant les locaux publics.

Mettre en place et assurer le suivi de carnets de maintenance pour tous les véhicules.

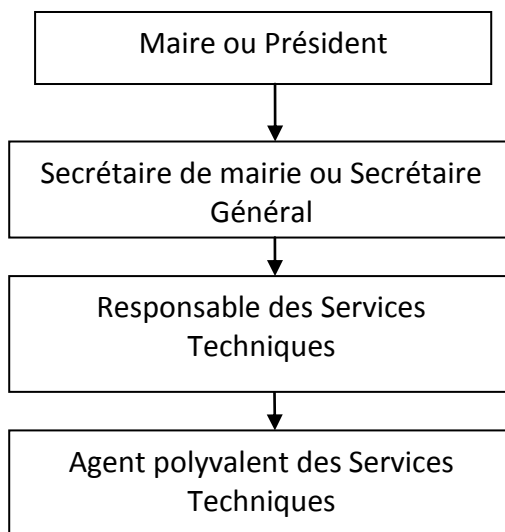
Mettre en place des tableaux de suivi des consommations et des coûts de fonctionnement des différents équipements.

##### • **Participer aux travaux assurés par les agents des services techniques**

#### **Positionnement hiérarchique :**



### **Relations fonctionnelles :**



#### **• En interne à la collectivité :**

- en relation quotidienne avec les agents du Service Technique
- en relation avec les Elus de la collectivité

#### **• En externe à la collectivité :**

- en relation avec les fournisseurs
- en relation avec les administrés

### **Exigences requises :**

#### **• Compétences techniques :**

- Connaître le fonctionnement, l'organisation et l'environnement de la commune.
- Connaître la réglementation des marchés publics.
- Connaître les règles de base du statut de la fonction publique territoriale.
- Comprendre les principes de base de la gestion budgétaire et le suivi des dépenses publiques.
- Savoir organiser son temps et travailler en équipe.
- Maîtriser les normes et techniques dans les différents domaines de technicité du service.
- Connaître les techniques dans le bâtiment second œuvre.
- Connaître l'utilisation des outils informatiques et bureautiques et les règles de rédaction (rapports, comptes rendus, états des lieux, notes).
- Connaître les consignes à appliquer en cas d'urgence et les gestes de premiers secours.
- Maîtriser les règles de signalisation de chantier.
- Maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité et savoir les retransmettre aux agents.
- Connaître l'impact des produits employés sur l'environnement et la sécurité des individus.

#### **• Compétences relationnelles :**

- Maîtriser les techniques de communication, de négociation et de médiation.
- Etre rigoureux, organisé et méthodique.
- Etre réactif et disponible.
- Etre sérieux et efficace.

• **Compétences managériales :**

Savoir organiser, conduire, contrôler et animer une équipe.

Savoir faire preuve d'autorité et d'arbitrage.

Savoir réagir en situation de conflit.

• **Formation et qualifications nécessaires :**

Formation 1er secours.

A titre d'exemple, en fonction du matériel utilisé :

- Permis B, C, E(c)...

- Habilitation électrique (à préciser)

- CACES (à préciser)

**Cadre statutaire :**

**Catégorie :** B

**Filière :** technique

**Cadres d'emplois :** Techniciens territoriaux

**Moyens mis à disposition :**

Matériel (rotofil, tondeuse-tracteur, tronçonneuse, bétonnière, compresseur, tracteur agricole, karcher, taille-haies, souffleur, aspirateur à feuilles) et outillage divers.

Dépôt.

Local technique.

Véhicule de service en fonction du nombre de kilomètres parcourus.

Remboursements des frais de déplacement et de restauration.

Assurance auto-collaborateur.

**Rubriques complémentaires :**

**Conditions et contraintes d'exercice :**

- Le temps de travail peut être incomplet.
- Déplacements quotidiens en voiture.
- Déplacements entre deux missions éloignées sur la même journée.
- Peut être amené à intervenir les week-ends et jours fériés en cas d'urgence.
- Travail en intérieur et en extérieur par tous les temps.
- Travail sous circulation.
- Manipulation de produits toxiques et de matériels lourds.
- Pénibilité physique due aux postures et à la station debout prolongée.
- Sens du service public.
- Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve.
- Grande disponibilité.

**Indicateurs d'appréciation des résultats :**

- Fiches d'évaluation envoyées systématiquement après chaque intervention.